

Séance du 14 décembre 2020

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU
--

Réunion de Bureau du 14 décembre 2020, au siège du Select'Om, à 09h00

Date d'affichage du 21 décembre 2020

Nombre de membres : - en exercice : 7
 - présents : 7
 - représentés : 0
 - votants : 7

Membres présents :

M. Jean-Philippe HARTMANN, Président

MM. Jean BIEHLER, Bernard CLAUSS, Guy HAZEMANN, Michel HERR, Alain HUBER,
Vice-Présidents

M^{me} Laurence JOST, Vice-Présidente

Membre absent excusé :

néant

Assistaient également à la séance :

M^{me} Laetitia BECK, Directrice Générale des Services

M. Thierry HOEFFERLIN, Trésorier

DELIBERATION N°B052-20-2020

**OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 09 NOVEMBRE
2020**

LE BUREAU,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-1,
L 5211-10, L 2121-23 et L 2121-9 ;

VU la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020
statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;

APPROUVE sans observation le Procès-verbal des délibérations du Bureau en sa séance du
09 NOVEMBRE 2020.

ET PROCEDE à la signature du registre des délibérations.

Membres en exercice :	7	Vote à main levée :	pour	:	7
Membres présents :	7		contre	:	0
Membres représentés :	0		abstention	:	0

DELIBERATION N°B053-20-2020

OBJET : CREANCES ETEINTES ET CREANCES IRRECOUVRABLES

LE BUREAU,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5210-1 et suivants ;

VU l'arrêté interministériel du 17 décembre 2007 modifié relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;

VU l'arrêté du 22 décembre 2016 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;

VU la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;

CONSIDERANT la demande d'admission en non-valeur présentée par le comptable concernant certaines créances n'ayant pu faire l'objet de recouvrement après mise en œuvre de toutes les voies d'exécution, pour un montant de 8 011,49 € ;

CONSIDERANT la liste de créances éteintes également présentée pour un montant de 9 777,68 €,

CONSIDERANT que l'irrecouvrabilité des créances éteintes résulte d'une décision juridique extérieure définitive qui s'impose à la collectivité et qui s'oppose à toute action en recouvrement ;

1° DECIDE d'admettre en non-valeur les créances figurant dans la liste annexée ci-après pour un montant de 8 011,49 € et présentées par le comptable public ;

2° CONSTATE le caractère irrécouvrable des créances éteintes figurant dans la liste annexée ci-après pour un montant de 9 777,68 €.

3° AUTORISE Monsieur le Président à signer à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

4° PRECISE Que ces montants seront ventilés comme suit :

- Article 6541 – Admissions en non -valeur : 8 011,49 €
- Article 6542 – Créances éteintes : 9 777,68 €

Membres en exercice :	7	Vote à main levée :	pour	:	7
Membres présents :	7		contre	:	0
Membres représentés :	0		abstention	:	0

EDITION HELIOS
Présentation en non valeurs
arrêtée à la date du 10/11/2020
067029 TRES. MOLSHEIM
70250 - SMICTOMME MOLSHEIM ENVIRONS

Exercice 2020

Numéro de la liste 4336760533

66 pièces présentes pour un total de 8 011,49 €

Catégories et natures juridiques de débiteurs	Personne physique - Inconnue	16 Pièces pour	545,77 €	
	Personne physique - Particulier	6 Pièces pour	670,00 €	
	Personne physique - Artisan Commerçant Agriculteur	2 Pièces pour	97,52 €	
	Personne morale de droit privé - Inconnue	3 Pièces pour	77,84 €	
	Personne morale de droit privé - Société	37 Pièces pour	6 552,89 €	
	Personne morale de droit privé - Association	1 Pièces pour	64,47 €	
	Personne morale de droit public - Collectivité territoriale	1 Pièces pour	3,00 €	
	Catégories de produits	DIVERS	18 Pièces pour	1 933,58 €
		REDEVANCE SPECIALE ENLEVEMENT OM	21 Pièces pour	3 165,24 €
TAXE ENLEV ORDURES MENAGERES		1 Pièces pour	3,00 €	
Motifs de présentation		Poursuite sans effet	22 Pièces pour	2 409,44 €
	Insuffisance actif	56 Pièces pour	10 540,75 €	
	Personne disparue	20 Pièces pour	1 398,53 €	
	NPAI et demande renseignement négative	7 Pièces pour	383,35 €	
	PV perquisition et demande renseignement négative	1 Pièces pour	30,00 €	
	Combinaison infructueuse d actes	2 Pièces pour	297,86 €	
	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	2 Pièces pour	48,99 €	
	RAR inférieur seuil poursuite	20 Pièces pour	241,92 €	
	Tranches de montant	Inférieur strictement à 100	44 Pièces pour	1 279,79 €
Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000		22 Pièces pour	6 731,70 €	
Exercice de P.E.C	2020	1 Pièces pour	0,02 €	
	2019	4 Pièces pour	217,14 €	
	2018	6 Pièces pour	338,46 €	
	2017	8 Pièces pour	2 139,61 €	
	2016	3 Pièces pour	1 083,46 €	
	2015	12 Pièces pour	1 600,67 €	
	2014	15 Pièces pour	1 252,59 €	
	2013	4 Pièces pour	1 019,54 €	
	2012	1 Pièces pour	30,00 €	
	2009	5 Pièces pour	247,50 €	
	2008	2 Pièces pour	30,00 €	
	2007	3 Pièces pour	25,00 €	
2006	2 Pièces pour	27,50 €		

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Nom du redevable	Objet pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Observations
Société		2018 R-75-18	1		ABAD SCHWARTZ KARINE	93	0,53 €	RAR inférieur seuil poursuite	
Société		2015 R-6-48	1		AK DINCER	931	212,50 €	Insuffisance actif	
Société								Combinaison infructueuse d actes	
Particulier		2009 T-594	1	706--	BEN HENIA AMOR Nc	300	150,00 €	NPAI et demande renseignement négative	
Particulier				706--				Personne disparue	
Particulier				706--				Poursuite sans effet	
Société		2017 R-9-167	1		BIETH BARBILLON MONIQ	93	37,20 €	Poursuite sans effet	
Particulier		2009 T-712	1	706--	BIGUERIE HENRY Nc	300	15,00 €	RAR inférieur seuil poursuite	
Particulier		2013 T-353	1	1778--	BOICEA Marian	300	400,00 €	Personne disparue	
Société		2013 R-3-256	1		CHESSA PATRICIA PAQUE	931	248,32 €	Insuffisance actif	
Société		2013 R-1-222	1		CHESSA PATRICIA PAQUE	931	268,52 €	Insuffisance actif	
Société		2013 R-1-225	1		CHEZ MANU BOULANGERIE	931	305,34 €	Insuffisance actif	
Société								Poursuite sans effet	
Société		2013 R-3-259	1		CHEZ MANU BOULANGERIE	931	271,60 €	Insuffisance actif	
Société								Poursuite sans effet	
Collectivité territoriale		2015 T-234	1	706--	COMMUNAUTE DE COMMUNE	95	3,00 €	RAR inférieur seuil poursuite	
Inconnue		2013 R-3-679	1		COMMUNE DE WALDESBAC	931	1,00 €	RAR inférieur seuil poursuite	
Artisan Commerçant Agriculteur		2016 R-27-3	1		COMTE LE BIP BIP CHEZ	93	38,01 €	NPAI et demande renseignement négative	
Artisan Commerçant Agriculteur								Insuffisance actif	
Inconnue		2014 R-23-737	1		CONFLUENCE ALSACE	931	12,48 €	NPAI et demande renseignement négative	
Inconnue								Personne disparue	
Inconnue								Insuffisance actif	
Inconnue								Poursuite sans effet	
Inconnue		2014 R-45-796	1		DCP	931	51,38 €	Insuffisance actif	
Inconnue		2014 R-23-775	1		DCP	931	318,37 €	Insuffisance actif	
Société		2015 T-175	1	703--	DHGA SARL	300	360,00 €	Insuffisance actif	
Société				703--				Poursuite sans effet	
Société		2014 T-464	1	703--	DHGA SARL	300	354,58 €	Insuffisance actif	
Société				703--				Poursuite sans effet	
Société		2015 T-135	1	703--	DHGA SARL	300	240,00 €	Insuffisance actif	
Société				703--				Poursuite sans effet	
Société		2015 T-101	1	703--	DHGA SARL	300	219,00 €	Insuffisance actif	
Société				703--				Poursuite sans effet	
Société		2015 R-1-22	1		DOC MEDIA	931	3,28 €	Insuffisance actif	
Société		2016 R-26-636	1		DUCAT LOC	93	432,00 €	Insuffisance actif	
Société		2018 R-25-1	1		DUCAT LOC	93	35,26 €	Insuffisance actif	
Société		2016 R-35-709	1		DUCAT LOC	93	279,00 €	Insuffisance actif	
Société		2017 R-9-823	1		DUCAT LOC	93	421,20 €	Insuffisance actif	
Particulier		2009 T-714	1	706--	EHLINGER DANIEL Nc	300	30,00 €	NPAI et demande renseignement négative	
Particulier				706--				Personne disparue	
Particulier				706--				Poursuite sans effet	
Inconnue		2007 T-678	1	5898--	ERHARD CAROLE .	300	5,00 €	RAR inférieur seuil poursuite	
Société		2016 R-30-1089	1		FASHIONPARTNER GROUP	931	613,45 €	Insuffisance actif	
Société		2018 R-33-553	1		GS RENOVATION	93	64,47 €	Personne disparue	
Société								Insuffisance actif	
Société		2017 R-37-983	1		GS RENOVATION	93	65,53 €	Personne disparue	
Société								Insuffisance actif	
Inconnue		2014 R-5-4	1		HILD PATRICE	931	16,64 €	Personne disparue	
Inconnue								Insuffisance actif	
Inconnue								RAR inférieur seuil poursuite	

Inconnue	2013 R-3-1425	1	S.E.D EURL	931	30,00 €	Personne disparue	
Inconnue						RAR inférieur seuil poursuite	
Inconnue						Poursuite sans effet	
Inconnue	2013 R-3-1629	1	TEXTILE DIFFUSION ALS	931	23,28 €	Insuffisance actif	
Inconnue						RAR inférieur seuil poursuite	
Particulier	2012 T-817	1	706--	UTHDINGER DANIELLE-MA	300	30,00 €	Personne disparue
Particulier			706--				PV perquisition et demande
Particulier			706--				renseignement négative
Association	2017 R-9-1728	1		ZONE ARTISTIQUE EN ZO	93	64,47 €	Personne disparue
Association							Insuffisance actif
Société	2017 R-35-1	1		ZOREN PROD	93	43,20 €	Insuffisance actif
TOTAL						8 011,49 €	

EDITION HELIOS
Présentation en non valeurs
arrêtée à la date du 10/11/2020
067029 TRES. MOLSHEIM
70250 - SMICTOMME MOLSHEIM ENVIRONS

Exercice 2020

Numéro de la liste 4731640533

43 pièces présentes pour un total de 9 777,68 €

Catégories et natures juridiques de débiteurs	Personne physique - Inconnue	5 Pièces pour	361,38 €
	Personne physique - Artisan Commerçant Agriculteur	1 Pièces pour	266,40 €
	Personne morale de droit privé -	1 Pièces pour	530,56 €
	Personne morale de droit privé - Société	36 Pièces pour	8 619,34 €
Catégories de produits	DIVERS	2 Pièces pour	10,00 €
	REDEVANCE SPECIALE ENLEVEMENT		
	OM	23 Pièces pour	6 580,29 €
Motifs de présentation	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	43 Pièces pour	9 777,68 €
Tranches de montant	Inférieur strictement à 100	24 Pièces pour	1 315,76 €
	Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000	17 Pièces pour	6 218,66 €
	Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000	2 Pièces pour	2 243,26 €
	Supérieur ou égal à 5000	0 Pièces pour	0,00 €
Exercice de P.E.C	2019	1 Pièces pour	270,33 €
	2018	9 Pièces pour	1 307,11 €
	2017	10 Pièces pour	3 978,72 €
	2016	7 Pièces pour	2 525,89 €
	2015	10 Pièces pour	895,21 €
	2014	3 Pièces pour	744,08 €
	2013	1 Pièces pour	46,34 €
	2009	1 Pièces pour	5,00 €
2008	1 Pièces pour	5,00 €	

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Nom du redevable	Objet pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Observations
Société		2016 R-26-45	1		ATELIER DECORATION	93	64,64 €	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Société		2017 R-37-106	1		ATELIER DECORATION	93	65,53 €	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Société		2015 R-6-161	1		ATELIER DECORATION	931	192,81 €	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Société		2016 R-35-63	1		ATELIER DECORATION	93	169,33 €	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Société		2015 R-10-1	1		ATELIER PEINTURE	931	92,02 €	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Société		2015 R-24-2	1		ATELIER PEINTURE	931	59,13 €	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	

Société	2015 R-6-162	1	ATELIER PEINTURE	931	66,40 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2017 R-9-119	1	AU PAIN DE SUCRE	93	202,80 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2016 R-30-168	1	AUDELADUFIL	931	60,49 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2015 R-6-185	1	AUDELADUFIL	931	25,32 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2016 R-35-87	1	BALIGAND REGIS RESTAU	93	396,00 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2018 R-54-1	1	BALIGAND REGIS RESTAU	93	205,20 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2018 R-33-135	1	BALIGAND REGIS RESTAU	93	496,80 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2015 R-6-2236	1	BOULANGERIE VINCON DE	931	85,00 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2018 R-33-950	1	CEMAEL PROXI	93	64,47 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2018 R-33-293	1	COIFFURE ET BEAUTE	93	64,47 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2017 R-37-792	1	DISTRIVET TRIANGLE HA	93	65,53 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2017 R-9-880	1	ERIC S GARAGE SAS	93	64,47 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2014 R-23-970	1	GRAVEL SARL	931	174,72 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2016 R-26-1096	1	HOTEL RESTAURANT BELL	93	882,06 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2016 R-30-1882	1	HOTEL RESTAURANT BELL	931	1 127,86 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2016 R-35-1262	1	HOTEL RESTAURANT BELL	93	688,19 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2015 R-9-1	1	KAYSER ET COMPAGNIE	931	23,34 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2015 R-6-1421	1	KAYSER ET COMPAGNIE	931	59,51 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2014 R-42-1	1	L ECU D OR	931	530,56 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2016 R-35-955	1	LA ROMANCE	93	470,86 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2018 R-24-20	1	LE COCHON RIEUR	93	44,04 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2018 R-75-705	1	LE COCHON RIEUR	93	270,33 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2018 R-33-720	1	LE COCHON RIEUR	93	64,47 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2016 R-30-1748	1	LE HOHENSTEIN RESTAUR	931	228,96 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2016 R-11-3	1	LE HOHENSTEIN RESTAUR	931	84,45 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2017 R-9-1172	1	LE 63 BAR RESTAURANT	93	1 115,40 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Société	2017 R-9-1258	1	MENUIS BRECHENMACHER	93	64,47 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Inconnue	2008 T-604	1 5898--	MOSSIG COUVERTURE	300	5,00 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif
Inconnue	2009 T-214	1 706--	MOSSIG COUVERTURE	300	5,00 € sur RJ-LJ	Clôture insuffisance actif

Société	2017 R-9-1427	1	REXAUTOS	93	540,80 € sur RJ-LJ	Ciôture insuffisance actif
Société	2017 R-37-1396	1	REXAUTOS	93	236,60 € sur RJ-LJ	Ciôture insuffisance actif
Société	2016 R-21-1	1	SARL OCTOPUS	93	77,43 € sur RJ-LJ	Ciôture insuffisance actif
Inconnue	2013 R-1-1267	1	SCOP OSSATURE BOIS	931	46,34 € sur RJ-LJ	Ciôture insuffisance actif
Inconnue	2013 R-3-1506	1	SCOP OSSATURE BOIS	931	38,80 € sur RJ-LJ	Ciôture insuffisance actif
Société	2015 R-6-2158	1	TACA YALE	931	25,44 € sur RJ-LJ	Ciôture insuffisance actif
Inconnue	2014 R-45-1690	1	VINCON DENIS	931	266,24 € sur RJ-LJ	Ciôture insuffisance actif
Artisan Commerçant Agriculteur	2017 R-9-1707	1	WALDMAN TABAC PRESSE	93	266,40 € sur RJ-LJ	Ciôture insuffisance actif
TOTAL					9 777,68 €	

DELIBERATION N°B054-20-2020

OBJET : AVENANT AU CONTRAT DE REPRISE CONCLU POUR LA REPRISE DU FLUX PAPIER/CARTON (PCM) ISSU DES COLLECTES SELECTIVES

LE BUREAU

- VU** le Code Général des collectivités territoriales ;
- VU** le Code de l'Environnement (notamment les articles L.541-10, L. 541-10-1, D. 543-207 à D. 543-212-3 et R.543- 53 à R.543-65) ;
- VU** la délibération du Bureau N°B108-12-2017 autorisant la conclusion d'un contrat avec la société SCHROLL pour la reprise du papier/cartons en mélange (PCM) issu des collectes sélectives ;
- VU** la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;
- VU** la proposition faite par la société SCHROLL afin de porter le prix de rachat du flux des papiers/cartons à 20 €/tonne du 1^{er} janvier au 30 juin 2021,
- CONSIDERANT** qu'il est primordial d'assurer le recyclage de ce flux pour lequel l'éco-organisme CITEO a versé 100 €/tonne recyclée en 2019 pour les emballages, même si le prix de reprise devait être porté à 0 €/tonne ;
- CONSIDERANT** que la crise économique due à la pandémie engendrée par la COVID 19 participe à la détérioration du marché des matières premières secondaires déjà en crise depuis la fin de l'année 2019 ;
- 1° APPROUVE** la signature d'un avenant portant à 20 €/tonne le prix de reprise des PCM du 1^{er} janvier au 30 juin 2021.
- 2° AUTORISE** Monsieur le Président à signer les pièces contractuelles correspondantes.

Membres en exercice :	7	Vote à main levée :	pour	:	7
Membres présents :	7		contre	:	0
Membres représentés :	0		abstention	:	0

DELIBERATION N°B055-20-2020

OBJET : SORTIE DE L'INVENTAIRE DE LA COLLECTIVITE

LE BUREAU,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;
- DECIDE** d'autoriser la sortie de l'inventaire du patrimoine du SMICTOMME du véhicule BOM1, immatriculé EA-411-BA, mis en circulation le 24/01/2007.

ET AUTORISE

Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires pour la destruction de ce véhicule.

Membres en exercice :	7	Vote à main levée :	pour	:	7
Membres présents :	7		contre	:	0
Membres représentés :	0		abstention	:	0

DELIBERATION N°B056-20-2020

OBJET : AVENANT N°4 AU MARCHE N° 2017-13 PASSE POUR LES BESOINS DU SMICTOMME EN MATIERE D'ASSURANCE DE LA FLOTTE DE VEHICULES

LE BUREAU,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5210-1 et suivants ;

VU le décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU l'ordonnance N°2015-899 de 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

VU la délibération N° B080-09-2017 portant attribution à la Société SMACL du marché d'assurance en matière d'assurance de la flotte de véhicules ;

VU la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;

1° APPROUVE La signature de l'avenant n°4 au contrat flotte automobile intégrant les évolutions de la flotte pour l'année 2020 d'un montant de 668,01 €.

2° AUTORISE Monsieur le Président à signer les pièces contractuelles correspondantes.

Membres en exercice :	7	Vote à main levée :	pour	:	7
Membres présents :	7		contre	:	0
Membres représentés :	0		abstention	:	0

DELIBERATION N°B057-20-2020

OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR L'IMPLANTATION ET L'USAGE DE CONTENEURS ENTERRES DESTINES A LA COLLECTE SELECTIVE SUR LA COMMUNE DE DORLISHEIM

LE BUREAU,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération N°14-02-2016 du Comité Directeur en sa séance du 8 mars 2016 portant détermination de la participation des communes pour la mise en place de conteneurs enterrés ;

VU la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes au Bureau et au Président ;

1° APPROUVE la signature d'une convention avec la commune de Dorlisheim pour l'implantation et l'usage de conteneurs enterrés destinés à la collecte sélective sur la commune de Dorlisheim et situés rue des prés ;

2° AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

Membres en exercice :	7	Vote à main levée :	pour	:	7
Membres présents :	7		contre	:	0
Membres représentés :	0		abstention	:	0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h05

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

REUNION DE BUREAU DU 14 DECEMBRE 2020

DELIBERATIONS :

- B052-20-2020 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2020**
- B053-20-2020 : CREANCES ETEINTES ET CREANCES IRRECOUVRABLES**
- B054-20-2020 : AVENANT AU CONTRAT DE REPRISE CONCLU POUR LA REPRISE DU FLUX PAPIER/CARTON (PCM) ISSU DES COLLECTES SELECTIVES**
- B055-20-2020 : SORTIE DE L'INVENTAIRE DE LA COLLECTIVITE**
- B056-20-2020 : AVENANT N°4 AU MARCHE N° 2017-13 PASSE POUR LES BESOINS DU SMICTOMME EN MATIERE D'ASSURANCE DE LA FLOTTE DE VEHICULES**
- B057-20-2020 : SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR L'IMPLANTATION ET L'USAGE DE CONTENEURS ENTERRES DESTINES A LA COLLECTE SELECTIVE SUR LA COMMUNE DE DORLISHEIM**